



**Multi-accueils L'Arche des Bambins Neuville les Dames/
Tom Pouce et Brin d'Malice à Châtillon sur Chalaronne**



**Communauté de Communes de la Dombes
Lettre d'info avant Pré-Inscription**

Mesdames et Messieurs les parents ou futurs parents,

Vous trouverez ci-joint la fiche de pré-inscription pour une demande de place dans un des multi-accueils et de la micro-crèche de la Communauté de communes de la Dombes.

Merci d'imprimer le formulaire, de le renseigner intégralement et de le **renvoyer par mail** à petiteenfance@ccdombes.fr ou par courrier **avec les pièces justificatives** à :

Communauté de Communes de la Dombes (CCD)
100 Avenue Foch – 01400 CHÂTILLON SUR CHALARONNE

Un accusé de réception vous sera adressé par mail ou par courrier si vous n'avez pas d'adresse mail.

Nous vous rappelons que :

- cette pré-inscription ne garantit pas automatiquement une place.
- une fiche de pré-inscription est à renseigner **par enfant** lors :
 - d'une 1ère demande,
 - d'une modification de la demande (horaire, jours),
 - ou d'un renouvellement de demande après avis non favorable des commissions précédentes.
- vous pouvez prendre rendez-vous avec les directrices pour une présentation du fonctionnement et une visite.

Attention :

- **La pré-inscription sera identique au contrat.**
- **Toute modification (jours ou horaires) remettra en cause votre dossier et entrainera le dépôt d'une nouvelle demande de pré-inscription qui sera alors étudiée à la prochaine commission d'attribution des places.**

Les dossiers doivent être déposés obligatoirement avant **le 15 SEPTEMBRE 2022** pour une **rentrée de janvier à juillet 2023**. Les directrices de structures vous rappelleront pour confirmer votre demande.

La commission d'attribution des places constituée d'élus, de techniciens de la CCD, du gestionnaire des établissements, des responsables des structures se réunira **mi-octobre 2022**.

Les disponibilités des établissements et une grille de critères pondérés permettent l'attribution des places. Chaque dossier est pris en compte selon :

- ✓ Son antériorité (sans rupture dans les demandes sinon perte de l'antériorité)
- ✓ La situation familiale du foyer demandeur
- ✓ La résidence :

les micro-crèches et multi accueils sont ouverts prioritairement aux habitants de la Communauté de communes de la Dombes (justificatif de domicile de moins de 3 mois obligatoire)*

Les familles ne résidant pas la Communauté de communes de la Dombes mais justifiant d'un emploi sur le territoire peuvent déposer une demande*

- ✓ Le mode de garde
- ✓ Les cas particuliers (Handicap, minima sociaux, recherche d'emploi...) *

La demande peut être accompagnée d'une lettre expliquant votre situation (dépistage médical, planning non fixe, etc.)

***justificatifs demandés**

Une réponse vous sera adressée par écrit, mail ou téléphone dans les quinze jours après la commission.

Liste des 36 communes de la Communauté de Communes de la Dombes :

- Abergement-Clémenciat	- Neuville-Les-Dames
- Baneins	- Relevant
- Birieux	- Romans
- Bouligneux	- Saint-André-de-Corcy
- Chalamont	- Saint-André-le-Bouchoux
- Chaneins	- Saint-Georges-sur-Renon
- Châtenay	- Saint Germain-sur Renon
- Châtillon-la-Palud	- Saint-Marcel
- Châtillon-sur-Chalaronne	- Saint-Nizier-le-Désert
- Condeissiat	- Saint-Paul-de-Varax
- Crans	- Saint-Trivier-sur-Moignans
- Dompierre-sur-Chalaronne	- Sainte Olive
- La Chapelle-du-Châtelard	- Sandrans
- Lapeyrouse	- Salignat
- Le Plantay	- Valeins
- Marlieux	- Versailleux
- Mionnay	- Villars-les-Dombes
- Monthieux	- Villette-sur-Ain



Pré-Inscription (Une fiche par enfant)

Rappel : La pré-inscription ne garantit pas obligatoirement une place

- Ce dossier est à remettre par mail à petiteenfance@ccdombes.fr ou par courrier à la Communauté de Communes de la Dombes : 100 Avenue Foch – 01400 CHÂTILLON SUR CHALARONNE et entraîne un accusé de réception.

- **Attention :** La pré-inscription sera identique au contrat.

- 1ère demande Modification d'une demande (horaires, jours, lieux) Renouvellement de la demande après avis non favorable des commissions précédentes
Date de la 1^{ère} demande :

Multi-accueil Tom Pouce

01 400 Châtillon sur Chalaronne

choix 1 choix 2 choix 3

Multi-accueil Brin d'Malice

01400 Châtillon sur Chalaronne

choix 1 choix 2 choix 3

Multi accueil L'Arche des Bambins

01400 Neuville les Dames

choix 1 choix 2 choix 3

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Date d'entrée prévisible :/...../.....
ou naissance prévue le :/...../..... Nbre de frère(s) / sœur(s) :

Mode de garde actuel :

Mail principal (*écrire lisiblement !*) :

Adresse principale où réside l'enfant (justificatif de domicile de moins de 3 mois obligatoire)
.....
.....

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT :

- Parent 1 Parent 2 Tuteur

Parent 1 : NOM : **Prénom :**

Nom de l'employeur + lieu : Profession :

Recherche d'emploi* Congé parental Tél. portable :/...../...../...../...../...../.....

Parent 2 : NOM : **Prénom :**

Nom de l'employeur + lieu : Profession :

Recherche d'emploi* Congé parental Tél. portable :/...../...../...../...../...../.....

NOM ET ADRESSE DU PARENT 1 OU DU PARENT 2 SI DIFFERENTE :

Situation familiale : Célibataire Mariés Pacsés Union libre Divorcés Séparés Veuf(ve)

*Cas particuliers (handicap, orientation médicale, suivi PMI, minimas sociaux, mobilité, recherche d'emploi, autres): *Merci de joindre un courrier explicatif ou les justificatifs.*

VEUILLEZ RENSEIGNER LES HEURES D'ACCUEIL SOUHAITEES.

OUVERTURE: **CHATILLON :** LUNDI AU JEUDI : 7H15-18H45 VENDREDI : 7H15-18H00. **NEUVILLE :** LUNDI-JEUDI 7H30-18H30 VENDREDI 7H30-17H30

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	TOTAL d'heures
Matin						
Après-midi						
Journée						

Remarques diverses :

J'autorise les directrices des multi-accueils à se connecter au site CDAP de la CAF ou au service de consultation MSA afin d'obtenir le **montant de mes revenus déclarés** en année N-2. Numéro allocataire CAF ou MSA :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations fournies pour le traitement de mon dossier. Date et Signature

Cadre réservé à la CC Dombes

N° Dossier :